

BILAN 2019

COMMUNAUTÉ **BRAY-EAWY**



Édito

Le rapport annuel d'activités de la Communauté Bray-Eawy est un moment important d'information pour nous tous.

Nous y apportons un soin particulier.

La matière est dense. Les intercommunalités font beaucoup de choses désormais, partout en France. Depuis 2017, notre Communauté de Communes gère de nombreuses compétences. Cette richesse de projets et d'actions impose des choix de présentation. Je pense cependant que vous pouvez trouver dans ce rapport annuel l'intégralité des principaux projets et activités de notre établissement.

Comme pour notre ActuBE, je salue ici les équipes et les prestataires qui assurent un travail de communication de qualité.

Les élus et les services de la Communauté Bray-Eawy sont bien entendu à votre écoute pour tout échange et toute demande de précisions.

Bonne lecture à toutes et à tous,



Nicolas BERTRAND

Président de la Communauté Bray-Eawy
Vice-Président du Département



Sommaire

Services à la population	4
Une nouvelle Maison Médicale à St-Saëns	4
Maison de Santé du Pays Neufchâtelois : extension et nouveaux services à l'approche ! ..	4
Le Centre Aquatique Communautaire Aqua-Bray	5
Fourrière intercommunale	5
Permanences habitat	7
Permanences C.A.U.E.	7
Repas des aînés	7
La mobilité pour l'emploi	7
Action culturelle	8
Interventions en chant choral dans les écoles par l'intermédiaire de "L'Art et la Manière" ..	8
L'Association Culturelle Brayonne et l'Harmonie Neufchâteloise	8
Ouverture vers le spectacle vivant pour de nouveaux publics (scolaires)	11
Proposition culturelle innovante : résidence artistique sur le territoire	11
2 ^e édition du festival populaire "Rencontrons-Nous en Bray-Eawy"	11
Les manifestations et concerts du pôle Action Culturelle 2018/2019.....	12
Action socio-éducative	14
Accueil de loisirs	14
Aide au BAFA	15
Ludisports 76	15
Forum Jobs d'Été	16
Transport scolaire	16
Kits de fournitures scolaires	16
Tourisme	17
La saison touristique 2019	17
La taxe de séjour 2019	18
La randonnée en Bray-Eawy 2019	19
Environnement	22
La collecte en porte à porte	22
Les déchetteries	24
Aménagement du territoire et développement économique	26
La Communauté Bray-Eawy aux côtés des entreprises	26
Aides à l'immobilier d'entreprise – bilan 2019	27
Les Zones d'Activités du territoire Bray-Eawy	27
Administration générale	28
Organigramme des services	28
Les marchés notifiés en 2019	30
Finances	32
Les comptes administratifs 2019	32

Une nouvelle Maison Médicale à St-Saëns

La Maison Médicale a ouvert ses portes au public le 2 septembre 2019. Elle accueille :

- 7 médecins généralistes
- 2 secrétaires
- 1 endocrinologue
- 7 infirmières
- 2 kinésithérapeutes
- 1 orthoptiste
- 1 diététicienne
- 1 ergothérapeute
- 1 podologue
- 1 psychologue

L'inauguration a eu lieu le 8 novembre 2019 en présence des soutiens à ce projet : la société Lefebvre, promoteur (SCI du Moulin Argenté) et les entre-



prises ayant participé : l'architecte (cabinet Gilles MARUITTE de Neufchâtel-en-Bray), l'entreprise MARELLE (désamiantage), l'entreprise MALLET de Bellencombre (démolition de l'ensemble des bâtiments), l'entreprise DELAHAYE (maçonnerie, puis pose de la char-

pente en ossature bois).

La Maison Médicale est ouverte de 8h à 20h du lundi au vendredi et le samedi de 8h à 12h.

Très attendue par les habitants, on estime la fréquentation de cette nouvelle maison médicale à plus de 10000 patients par an !

Maison de Santé du Pays Neufchâtelois : extension et nouveaux services à l'approche !

née à la bonne révision du PLU communal, mené actuellement par la Mairie de Neufchâtel-en-Bray.

Les espaces laissés vacants par le déménagement du Laboratoire Defrance seraient réinvestis par le Centre Médico Psychologique piloté par le CHR du Rouvray dont les locaux actuels ne sont plus adéquats aux besoins des patients. Leur intégration au sein de la Maison de santé permettrait aux praticiens de travailler de façon plus étroite avec les autres services (médecins généralistes, ergothérapeute...) et assurer un meilleur suivi du patient.

Le projet a été présenté à l'ensemble des praticiens de la Maison de santé le 3 octobre 2019. Une mission de maîtrise d'œuvre a été recrutée fin 2019 pour accompagner la communauté de communes sur le projet et sur les études d'aménagement à lancer courant 2021.

Malgré les premières extensions menées en 2017, les stationnements actuels demandent à être de nouveaux agrandis, la fréquentation de l'équipement ne désemplit pas et certains services se retrouvent à l'étroit à l'instar du Laboratoire Defrance dont les 200 m² occupés ne suffisent plus à absorber la patientèle actuelle.

Par ailleurs, à ce jour, 17 organismes de soins et de prévention santé occupent l'ensemble des bâtiments de la Maison de santé du Pays Neufchâtelois, les demandes de location notamment pour des permanences hebdomadaires continuent auprès des services de

la Communauté de communes. Sur la base de ce constat, les élus de Communauté Bray-Eawy ont lancé en 2019 une réflexion sur les possibilités d'agrandissement du site. En négociation avec la SAFER, la Communauté de Communes souhaite acquérir une parcelle jouxtant la voie d'accès au site pour l'aménager sur 3 niveaux : agrandissement du parking actuel, viabilisation de 3000 m² qui seraient cédés au Laboratoire Defrance et développement d'un projet d'insertion par le travail avec l'association La Brèche et le CHR du Rouvray. Cette acquisition est condition-



Fourrière intercommunale



En 2019, la Communauté Bray-Eawy a recueilli 27 chiens parmi lesquels 25 ont été rendus à leur propriétaire et 2 ont été confiés à SOS Animaux.

Une campagne de stérilisation des populations félines est en place depuis 2012. Le principe : un chat errant est capturé, puis emmené chez le

vétérinaire. Si son état de santé le permet, l'animal est stérilisé et relâché sur les lieux de sa capture. Sur l'ensemble du territoire de la Communauté Bray-Eawy, 72 chats ont ainsi été stérilisés au cours de cette année (pour un montant de près de 5300€).

Centre Aquatique

Un nouvel équipement incontournable pour le territoire et qui devrait répondre à la demande de la population pour les trente ans à venir, voire au-delà.

Lors de la pose de la 1^{re} pierre, les plans et les illustrations présentés laissaient présager une construction lumineuse, aérée et parfaitement intégrée à son environnement, nous sommes heureux de constater que la réalisation est à la hauteur de cette ambition.

La construction de cet équipement est sans doute l'un des meilleurs atouts de notre territoire pour l'avenir

Les 26000 habitants de notre territoire communautaire pourront donc avoir accès à un centre aquatique flambant neuf, un équipement de dernière génération, qui se veut à la fois familial et sportif. Un bâtiment moderne, spacieux et convivial. Ce parc aquatique (5€ l'entrée pour les habitants de la collectivité et 6,50€ pour les autres) comprend donc un bassin sportif de 25 x 12,5 m, avec 5 lignes d'eau, avec une cinquantaine de places en gradin. En outre, les usagers ont également accès à un bassin multifonction de 140 m² (profondeur de 0,80 à 1,40 m), servant à la fois à



l'apprentissage, aux activités et aux loisirs avec ses divers équipements (banquette bouillonnante, geysers...). Enfin, côté ludique, une pataugeoire intérieure de 40 m², un toboggan extérieur de 59 m de long (6 m de dénivelé), dont 50 m couverts, et un splashpad d'environ 150 m² (une dizaine de jeux) complètent l'ensemble.

Pour développer l'attractivité du site, le centre Aqua-Bray dispose également d'un espace bien-être (8€ l'entrée pour les habitants de la collectivité et 9,50€ pour les autres) d'environ 80 m², avec sauna, hammam, douches massantes et un espace de repos.

Enfin, les espaces communs disposent d'une zone d'accueil général (avec local poussettes), un espace détente équipé de distributeurs de boissons et confiseries et de plusieurs vestiaires : 2 vestiaires pour le

grand public avec un total de 350 casiers et 20 cabines (dont 6 accessibles PMR), et 4 vestiaires collectifs.

Par ailleurs, des objectifs forts ont été imposés pour ce futur équipement, notamment concernant la consommation d'énergie, les performances thermiques ou encore le traitement de l'air.

“Concernant le traitement de l'eau, la filtration est effectuée grâce à un système de filtres à sable, avec une vitesse lente de passage (20 m/h) favorisant la qualité de la filtration. Au total, il y a cinq filtres : un filtre de 3 m de diamètre par bassin (débit de 145 m³/h et 140 m³/h), deux filtres de 1,20 m de diamètre (débit de 42 m³/h) pour la pataugeoire et un de 1 m de diamètre (15 m³/h) pour le spa. Par ailleurs, le traitement d'air de la halle bassins est réalisé par une centrale de traitement d'air

double flux avec échangeur de chaleur (39 000 m³/h) permettant la récupération de chaleur sur l'air extrait, associé à une déshumidification thermodynamique avec un système de récupération de chaleur, permettant le préchauffage de l'air de la halle sportive et de l'eau des bassins. La structure est également équipée de deux autres centrales de traitement d'air : 5 600 m³/h de débit pour les vestiaires et la partie administra-

tive et 3 000 m³/h pour l'espace bien-être" décrit Aurélien Villiger, directeur technique de la société CD2I, en charge des aspects techniques sur ce projet. Enfin, le chauffage sera assuré grâce au réseau de chaleur biomasse. L'étude énergétique estime la consommation annuelle à environ 700 MWh/an.

Une concession de service public

L'objectif essentiel de la Communauté Bray-Eawy est d'assurer le développement de l'attractivité du centre aquatique, aussi bien le service public de la natation que les activités sportives et aquatiques, ou encore la zone bien-être.

Ainsi, les élus de la Communauté Bray-Eawy ont approuvé le principe de gestion déléguée par voie concessive (Concession de Service Public). Le choix s'est porté sur la société Prestalis, avec un contrat de 5 ans (coût annuel d'environ 425 000€ pour notre Communauté de Communes).

Enfin, comme pour la très grande majorité des centres aquatiques, l'apprentissage de la natation (le savoir nager et le perfectionnement) **est un axe prioritaire**. Aqua-Bray ne fait pas exception puisqu'entre les écoles primaires et les établissements secondaires (collèges et lycées), environ une soixantaine de classes vont fréquenter le site. Bien entendu, les structures de la Communauté Bray-Eawy sont prioritaires et celles extérieures pourront venir en fonction des disponibilités restantes. La finalisation de ce projet exprime donc parfaitement la logique intercommunale dans laquelle s'est inscrite la construction de ce centre aquatique depuis son origine, ceci à donc permis de fédérer les énergies et les expertises pour répondre à ce besoin commun, en lien avec ces autres acteurs de l'intérêt général que sont l'État, la Région et le Département.

Janvier 2019



Constitution du réseau sous dallage



Pose de la charpente

Mai 2019

Juillet 2019



Installation des vitres



Mise en place du toboggan

Novembre 2019

Page 9



Au cours du 1^{er} semestre 2019, la convention de suivi-animation signée avec INHARI a perduré, prise en charge par la Communauté Bray-Eawy pour un montant de 16 800€.

Le Département de la Seine-Maritime ayant lancé un Programme d'Intérêt Général (PIG) "amélioration et adaptation de l'habitat", et suite à une procédure de mise en concu-

Permanences C.A.U.E.

La Communauté Bray-Eawy cotise à hauteur de près de 3 900€ par an au C.A.U.E. (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) en lieu et place des communes de son territoire. Une permanence par mois se

Repas des aînés

Avec ses tables nappées de vert et orange, la Boutonnière de Neufchâtel-en-Bray avait pris des airs de fête le mercredi 3 juillet 2019, à l'occasion du

La mobilité pour l'emploi

Depuis septembre 2019, la Communauté Bray-Eawy et Actif Insertion accompagnent les habitants qui n'ont pas les moyens de se déplacer sur leur lieu de travail, de stage d'apprentissage ou de se rendre à un entretien d'embauche.

3 véhicules sont ainsi mis à leur disposition, moyennant une participation financière de 5€ par jour (assurance comprise) et un chèque de caution de 500€.

Permanences habitat

rence, l'opérateur en relation avec les particuliers sur le territoire de Bray-Eawy est désormais Page 9.

Ce PIG a pour objectif d'accroître la performance énergétique des logements des particuliers (isolation, chauffage, menuiseries extérieures, etc.), d'améliorer la qualité du bâti, de lutter contre l'habitat dégradé et d'encourager l'adaptation des logements au vieillissement, à la perte d'autonomie ou au handicap.

Comme pour le bureau habitat précédemment financé par la Communauté Bray-Eawy, ce dispositif permet aux particuliers de ne pas avoir à payer

la location de la Communauté de Communes, sur rendez-vous. Pour tout projet de construction, agrandissement ou restauration, une architecte conseillère, porte un regard professionnel, généraliste et indépendant. Ses conseils

traditionnel repas des aînés. Réunissant 530 convives venus des 46 communes de Bray-Eawy, ce repas était animé par l'orchestre Guillaume Pruvost.

NOUVEAU !
À partir du 17 septembre 2019

À partir de 5€ / jour

Pôle mobilité Littoral

les frais d'accompagnement tant techniques (visite du logement, diagnostics, conseils de programme de travaux), qu'administratifs et financiers (recherche des financements disponibles, montage des dossiers auprès des financeurs), et de bénéficier d'un suivi de la phase travaux.

4 permanences ont lieu sur le territoire :

- Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 13h30 à 16h dans les bureaux de la Communauté de Communes à Neufchâtel-en-Bray ;
- Le 2^e jeudi du mois de 9h30 à 12h en mairie des Grandes-Ventes ;
- Le 2^e jeudi du mois de 14h à 16h30 en mairie de Saint-Saëns.

peuvent concerner le terrain, la réglementation, la maison, les matériaux, les couleurs, les volumes, etc. Ces conseils s'adressent tant aux particuliers qu'aux professionnels (commerçants, artisans, industriels, ...).

Soutenue financièrement par la Communauté de Communes, l'association neufchâteloise "la Joie de Vivre" organise chaque année ce rassemblement.



L'année 2019 a été marquée par la mutualisation des actions. L'école a participé au 2^e festival "Rencontrons-Nous en Bray-Eawy" en proposant quelques premières parties, notamment les ateliers de musiques actuelles et de technique vocale lors de la soirée d'ouverture. Le fil conducteur de 2019 a donc été le mélange des publics.

L'action culturelle de la Communauté Bray-Eawy travaille à donner du sens aux diverses actions en unifiant les acteurs du territoire autour de projets communs. La 2^e édition du festival "Rencontrons-Nous en Bray-Eawy" a eu lieu du 25 mai au 15 juin 2019.



L'essentiel de la politique culturelle de la Communauté Bray-Eawy fonctionne sur deux axes, donner du sens aux actions et respecter un budget contraint.

Interventions en chant choral dans les écoles du territoire par l'intermédiaire de "L'Art et la Manière"

Les élèves de notre territoire (pour les communes et SIVoS qui en ont fait la demande) participent à plus de 1 000 h de chant choral chaque année. La part budgétaire allouée par la Communauté Bray-Eawy avoi-

sine les 20 000 €. Les élèves de nos écoles sont encadrés par des professionnels pour la plupart titulaire du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI) sous la responsabilité de l'association "L'Art

et la Manière". Cette association leur permet aussi de participer à des projets de grande ampleur comme pour celui intitulé "Ma Normandie, ..."

Soutien à la pratique musicale, mise à disposition d'un agent pour l'Association Culturelle Brayonne et l'Harmonie Neufchâteloise Association Culturelle Brayonne, école de musique associative

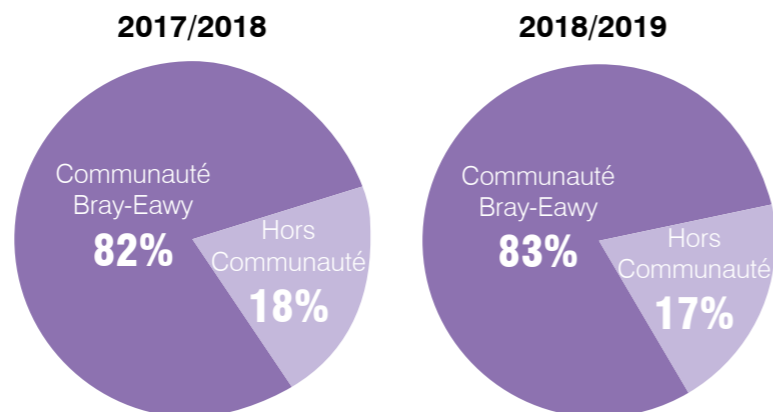
Les effectifs

La baisse des effectifs est maintenant stoppée depuis 3 années mais une relance de la pratique sur le territoire est nécessaire. Pour la 3^e année consécutive le nombre d'adhérents est stable, près de 110 (106 en 2016, 108 en 2017 et 107 en 2018).

Par la volonté de la Communauté Bray-Eawy, l'école de musique a ouvert une antenne aux Grandes-Ventes et devrait pouvoir en ouvrir une 2^e à Saint-Saëns à la rentrée 2021. L'école reçoit toujours des

élèves provenant de l'extérieur de notre territoire mais ils sont passés en 3 ans de 21 à 17% de l'effectif dont seulement 3

peuvent bénéficier de l'aide accordée par la commune de Neufchâtel-en-Bray pour leur participation à l'Harmonie.



Variation du nombre d'élèves par discipline

Ces chiffres témoignent d'une stabilité de l'effectif, avec une légère progression de la pratique individuelle par rapport aux pratiques collectives.

Le tableau ci-dessous montre les effectifs par "départements". La pratique des instruments à vent reste stable, celle des percussions progresse doucement d'année en année et on constate un regain d'intérêt pour les cordes et le piano. Ceci montre à la fois la nécessité de diversifier les disciplines mais aussi l'urgence de pouvoir retourner dans les écoles du territoire de manière à faire connaître nos pratiques.

Les principales activités

L'école de musique propose toujours aux communes du territoire des auditions qui sont des moments conviviaux permettant à tous de s'écouter, d'échanger et de créer de l'animation.

	2017-2018	2018-2019	Variation
Musiques Actuelles	12	11	↘
Technique Vocale	8	6	↘
Éveil	13	10	↘
Flûte	8	7	↘
Clarinette	5	5	→
Saxophone	5	5	→
Trompette	2	1	↘
Guitare	10	11	↗
Percussions	6	7	↗
Piano	11	13	↗
Tuba, Trombone	4	6	↗
Violon	4	7	↗
Chœur d'Enfants	20	17	↘

Instruments	Vents	Percussions	Pianos, Guitares et Violons (total)
2005/2006	10	6	20 (40)
2006/2007	27	13	25 (65)
2007/2008	29	14	40 (83)
2008/2009	33	13	26+18 (90)
2009/2010	27	12	29+26 (94)
2010/2011	29	13	31+21+3 (97)
2011/2012	35	14	22+22+4 (97)
2012/2013	36	12	21+17+5 (91)
2013/2014	40	10	25+15+6 (96)
2014/2015	30	9	25+18+5 (87)
2015/2016	25	7	17+21+5 (75)
2016/2017	26	5	11+18+4 (64)
2017/2018	24	6	9+10+6 (55)
2018/2019	23	7	13+11+8 (62)



À l'initiative de Thibault Leroy, l'école propose depuis cette année une soirée des récompenses, moment important permettant de remettre aux élèves leurs diplômes et, pour ceux qui se sont fait remarquer positivement par leur implication dans leur travail, leur participation à la vie associative, ... un petit cadeau "bonus".

Cette 1^{re} soirée des récompenses a eu lieu aux Grandes-Ventes le mardi 18 décembre 2018 devant un public venu très nombreux.

La réflexion mutuelle des membres du bureau et de l'équipe pédagogique concernant la "problématique solfège" a permis la mise en place de nouvelles bases où l'apprentissage se fait en lien avec le ressenti de l'enfant, l'expérimentation de la partition et de ses



codes. Dans ce cadre les deux 1^{res} années sont un glissement, en douceur, de l'éveil musical à la Formation Musicale. Le réseau des écoles de musiques T7 réfléchit aussi à cette problématique et des échanges sont réguliers sur la question pour pouvoir trouver un difficile équilibre entre le ludique et les apprentissages nécessaires.

Le réseau des écoles de musique du Pays de bray / Vallée de la Bresle, Territoire 7

Le réseau résiste au temps ! L'équipe s'est légèrement recentrée avec le départ de l'école de Eu. La base de ce partenariat est toujours les examens de fin de cycle instrumental, les orchestres juniors et les musiques actuelles. Une nouveauté cette année avec la

L'Harmonie Neufchâteloise



Ensemble amateur du territoire, il est composé de plus de trente musiciens qui reçoivent le soutien des professeurs de l'école de musique pour les plus gros concerts.

participation de nos groupes au festival des 4 Rivières qui a eu lieu le 1^{er} juin à Gournay-en-Bray, une nouvelle manière de promouvoir les Musiques Actuelles sur le territoire 7.

Bilan des Projets 2018-2019 de l'école de musique

- Nouvelle façon d'appréhender la Formation Musicale mise en place depuis la rentrée,
- Projet de portes ouvertes, elles auront lieu lors des inscriptions de septembre,
- Des 1^{res} parties ont été proposées dans les spectacles du festival "Rencontrons-Nous en Bray-Eawy",
- L'école a participé aux différents concerts des orchestres du réseau T7 et aux examens de fin de cycle,



- L'école a mis en place sa 1^{re} soirée des récompenses aux Grandes-Ventes,

Projets 2019-2020 de l'école de musique

- Assurer un suivi concernant la mutation du "Solfège",
- Proposer des portes ouvertes lors des inscriptions,
- Proposer des présentations d'instruments en milieu scolaire,
- 2^e soirée des récompenses,
- 1^{res} parties pour la 3^e édition du festival "Rencontrons-Nous en Bray-Eawy",
- Formation pour les musiques actuelles dans le cadre du festival,
- Mise en place d'un Brass-Band dans le réseau T7.

L'Harmonie Neufchâteloise participe aux cérémonies commémoratives et reçoit le soutien des élèves de l'Harmonie Junior. Ceux-ci obtiennent une bourse de la ville de Neufchâtel-en-Bray permettant de diminuer la cotisation annuelle due pour leurs cours. En bonne musicienne, l'Harmonie fête sa patronne Ste Cécile, donne des concerts au théâtre de Neufchâtel-en-Bray, ou pour les cérémonies commémoratives.

Cette année, pour tenter de redynamiser les répétitions, des séances partielles ont été mises en place. Elles permettent non seulement de consacrer le début de la

répétition au "tutti" et la 2^e partie aux clarinettes, saxophones, ... mais aussi d'aller plus au cœur des choses tout en allégeant le temps que les musiciens y consacrent.

Ouverture vers le spectacle vivant pour de nouveaux publics (scolaires)

Essayant de donner une continuité à ce qui se faisait sur le territoire avant la fusion des intercommunalités, la Communauté Bray-Eawy a proposé aux écoles de l'ancien territoire de Saint-Saëns des spectacles sur le temps scolaire. Cette année, trois spectacles

ont été retenus "Le service après-vente du Père-Noël", un spectacle de magie "Je suis un Magicien" et un spectacle musical "Enchantée". Entre le 6 et le 21 décembre, les 17 représentations ont accueilli plus de 1300 élèves des écoles dans les communes de

Proposition culturelle innovante : résidence artistique sur le territoire

Sur une proposition du Département en partenariat avec la DRAC, la Communauté Bray-Eawy participe à cette proposition culturelle innovante par l'accueil, sur son territoire, de troupes de danse, de toutes les danses, Hip-Hop, Lindy Hop (swing), contemporaine, tango, ...

Ce projet itinérant, démarré début 2019, avait trouvé un 1^{er} lieu d'accueil au Clos Bellevue de Saint-Hellier. Il devait se poursuivre en octobre dans la salle du Lion d'Or de Neufchâtel-en-Bray mais la mise en conformité, nécessaire pour



accueillir en toute sécurité du public, n'a pas été faite par les propriétaires.

Ce projet permet, à travers différentes facettes, d'attirer le public vers cette discipline culturelle, d'y porter un regard neuf. La proposition très diver-

2^e édition du festival populaire à destination de toute la population "Rencontrons-Nous en Bray-Eawy"

Festival à vocation populaire, la 2^e édition apporte son lot de nouveautés !

L'école de musique et le réseau T7 des écoles de musique Pays de Bray / Vallée de

la Bresle animent l'après-midi de la journée d'ouverture avec des animations musicales et théâtrales avec la partition de la Compagnie "Ça s'peut pas". En fin d'après-midi de ce



Saint-Hellier, Sainte-Beuve-en-Rivière, Les Grandes-Ventes, Saint-Martin-Osmonville, Neuville-Ferrières, Mesnières-en-Bray, Neufchâtel-en-Bray, Bully, Saint-Saire, Neufbosc.



25 mai 2019, les groupes de musiques actuelles de l'école de musique jouent pour la 1^{re} partie du concert d'ouverture. En 2^e partie, le public a eu le plaisir de découvrir l'orchestre

"Collin Thomas". Se sont poursuivis près de 10 spectacles et animations jusqu'au 15 juin dans les EHPAD, les salles des fêtes de nos communes. Près de 1 500 personnes ont assisté aux différents spectacles.



Les manifestations et concerts du pôle Action Culturelle 2018/2019

2 septembre	Forum des associations à Neufchâtel
8 septembre	Forum des associations aux Grandes-Ventes
16 septembre	Participation à la Fête du Fromage, groupes de Musiques Actuelles de l'école de musique et l'Harmonie Neufchâteloise
11 novembre	Commémoration avec l'Harmonie Neufchâteloise et Junior
16 novembre	Réunion T7
6 décembre	Spectacle scolaire Saint-Hellier
8 décembre	Participation au Téléthon au centre Hospitalier de Neufchâtel-en-Bray et à la cérémonie des illuminations de la ville par le Chœur d'Enfants
10 décembre	Spectacle scolaire Sainte Beuve-en-Rivière
11 décembre	Spectacle scolaire Les Grandes-Ventes
13 décembre	Spectacle scolaire Saint-Martin-Osmonville
16 décembre	Participation au concert de l'Harmonie Neufchâteloise avec l'Harmonie Junior, théâtre de Neufchâtel-en-Bray
18 décembre	Spectacles scolaires Neuville-Ferrières, Mesnières-en-Bray
18 décembre	Concert des récompenses salle Paul Godefroy des Grandes-Ventes
20 décembre	Spectacle scolaire Neufchâtel-en-Bray
21 décembre	Spectacles scolaires Bully, Saint-Saire, Neufbosc
18 janvier	Concert des vœux 2019 par l'Orchestre d'Harmonie de la Garde Républicaine au théâtre de Neufchâtel-en-Bray
26 janvier	Cérémonie de la Ste Geneviève
du 19 février au 12 avril	Résidence artistique à Saint-Hellier, animation Hip-Hop "Compagnie John D" pour les accueils de loisirs (du 18 au 22 février) (du 8 au 10 avril à Neufchâtel-en-Bray), Dimanches Swing "Swing Garden" 24 février / 10 mars / 24 mars / 7 avril Résidence d'artiste Compagnie "Étant Donné" du 1 ^{er} au 15 mars (présentation au public), Compagnie "Collectif Vecteur" du 1 ^{er} au 4 avril
23 février	Participation de la classe de percussions à l'animation TAÏKO organisée par la Médiathèque de Neufchâtel-en-Bray
23 mars	Concert des Harmonies juniors et du Brass-Band du réseau T7, théâtre municipal de Forges-Les-Eaux
6 avril	Festival YqueRock à Yquebeuf groupes de Musiques Actuelles du réseau T7
5 mai	Concert des cordes du réseau T7 à Aumale
8 mai	Commémoration avec l'Harmonie Neufchâteloise et Junior
10 mai	AG Association Culturelle Brayonne
25 mai	Participation à l'ouverture du Festival "Rencontrons-Nous en Bray-Eawy" à Neufchâtel-en-Bray 14h-17h : fête de l'école Harmonies juniors et Brass-Band du réseau T7 / Classe de percussions / Chœur d'Enfants / atelier de construction d'instruments en matière recyclées, 18h30-21h : groupes de Musiques Actuelles et atelier de technique vocale de l'école de musique en 1 ^{re} partie du concert des "Collin Thomas" (21h-1h)
28 mai	"Apéro-Jazz" aux Grandes-Ventes (Festival)

29 mai	"Chansons françaises" EHPAD des Grandes-Ventes (Festival)
1 ^{er} juin	Participations des ateliers de Musiques Actuelles au festival 4 Rivières, Gournay-en-Bray
5 juin	Participation au Festival "Rencontrons-Nous en Bray-Eawy", EHPAD de Neufchâtel-en-Bray, par l'atelier de technique vocale en 1 ^{re} partie du concert de chanson française de Virginie Cochez
7 juin	Participation au Festival "Rencontrons-Nous en Bray-Eawy" à Bradiancourt par la classe de guitare en 1 ^{re} partie du spectacle lecture "Raymond Devos, Prince des mots" compagnie Solilès
11 juin	Spectacle de Marionnettes à Saint-Martin-Osmonville (Festival)
12 juin	Participation au Festival "Rencontrons-Nous en Bray-Eawy" à Mesnil-Follemprise par le Chœur d'Enfants en 1 ^{re} partie de la soirée de contes "de Normandie au Québec" par Anne Marchand
15 juin	Examen de fin de cycle réseau T7 à Forges-Les-Eaux
15 juin	Clôture du Festival "Rencontrons-Nous en Bray-Eawy" à Sainte-Beuve-en-Rivière, "Eh, dites l'oiseau"
20 juin	Audition de saxophones à la chapelle Ste Radegonde, Neufchâtel-en-Bray
21 juin	Fête de la musique à Neufchâtel-en-Bray, place du 11 novembre, par les groupes de Musiques Actuelles et l'atelier de Technique Vocale et "Bioz" groupe en résidence
24 juin	Audition clarinettes et flûtes à Saint-Martin-Osmonville
27 juin	Réunion du réseau T7
30 juin	Concert de l'Harmonie Neufchâteloise au théâtre de Neufchâtel-en-Bray avec l'Harmonie Junior
14 juillet	Fête nationale par l'Harmonie Neufchâteloise et Junior
31 août	Commémoration de la libération de Neufchâtel-en-Bray par l'Harmonie Neufchâteloise et Junior

Conclusion

Par ses interventions sur son territoire, la Communauté Bray-Eawy permet aux enfants des écoles, en partenariat avec les communes, d'avoir une pratique du chant choral hebdomadaire encadrée par des professionnels. Pour les enfants qui souhaitent découvrir un peu plus la musique, la Communauté Bray-Eawy soutient financièrement l'Association Culturelle Brayonne et l'Harmonie Neufchâteloise : la première facilite l'accès à l'école de musique associative par un soutien et une mise à disposition, tandis que la seconde encourage la pratique amateur.

Elle ouvre les chants du possible en proposant des spectacles aux élèves du territoire, pousse à l'ouverture culturelle en accueillant des troupes de danse en résidence, fait se rencontrer la population en proposant un festival annuel gratuit et itinérant sur son territoire.

À l'occasion des vœux, la Communauté Bray-Eawy offre à ses administrés un concert



au théâtre Robert Auzelle de Neufchâtel-en-Bray. Pour cette année 2019, les places se sont arrachées pour la venue de l'Orchestre d'Harmonie de la Garde Républicaine dirigé par le Lieutenant-Colonel Sébastien Billard (originaire du Pays de Caux).

L'école de musique doit reprendre contact avec les écoles du territoire pour mieux se faire

connaître, dynamiser son antenne des Grandes-Ventes dans l'attente de l'ouverture de celle de Saint-Saëns. L'école de musique a un rôle essentiel pour en avoir quelques uns qui pourront avoir le niveau et la motivation pour y participer.



ACTION SOCIO-ÉDUCATIVE

Accueil de loisirs

Au 1^{er} janvier 2019, la Communauté Bray-Eawy a repris en gestion directe les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) situés sur les communes de Mesnières-en-Bray, Neufchâtel-en-Bray et Saint-Saëns, en plus de celui situé aux Grandes-Ventes déjà inter-communal. Les enfants de 3 à 17 ans y sont accueillis.

Une harmonisation a été mise en place afin, notamment, que les familles puissent accéder à chacun des 4 sites avec un même niveau de prestations.

À chaque période, l'équipe d'animation prépare des activités et des sorties (bowling, poney, piscine, etc.) en fonction d'un projet pédagogique, cohérent avec le Projet Éducatif, établi de manière à favoriser l'épanouissement et l'intérêt de chacun. Néanmoins, chaque



enfant est incité à être acteur de ses vacances et l'Accueil de Loisirs doit rester un plaisir. Aussi, les enfants sont libres de participer ou non aux activités en fonction de leur humeur, leur envie, leur centre d'intérêt ou leur état d'esprit du moment (dans la limite du maintien des conditions de sécurité et du taux d'encadrement). Lors de chaque session,

des temps d'échange avec les parents sont proposés autour d'un goûter préparé par les enfants, de spectacles ou de repas partagés. Ces moments de convivialité, très appréciés, permettent aux familles et aux équipes d'animation de prendre davantage de temps pour discuter notamment des activités réalisées et proposées au fil des semaines.

	Les Grandes-Ventes		Mesnières-en-Bray		Neufchâtel-en-Bray		Saint-Saëns	
	Nb d'enfants différents	Moyenne / jour	Nb d'enfants différents	Moyenne / jour	Nb d'enfants différents	Moyenne / jour	Nb d'enfants différents	Moyenne / jour
Hiver	28	11	18	10	38	19	112	45
Printemps	33	16	21	12	54	22	107	41
Été	93	43	42	18	186	76	230	80
Automne	52	29	29	13	81	39	123	51

Durant les vacances d'été, 4 mini-séjours (5 jours) ont été organisés par chacune des directrices :

- Baie de Somme
- Centre équestre Lerat
- Base Nautique de la Varenne
- Poney-club de Mesnières

Les différentes thématiques proposées ont permis à chaque enfant, de 7 ans et plus, de choisir ce qui lui convenait au mieux. 85 enfants ont pu y participer.



La Communauté Bray-Eawy propose une organisation au plus proche des besoins des familles. Il est ainsi possible d'inscrire son enfant, pour la

Aides

La Mission Locale du Talou, qui vient en aide aux jeunes de 16 à 25 ans en difficulté, s'est vue attribuer une aide de 25590€.

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASSED) a perçu une aide de 1448€ pour l'acquisition de matériel pédagogique.

L'association Caravelles a reçu une aide de 3000€.

journée complète, mais également pour une demi-journée, avec ou sans repas. Un programme riche et varié est proposé au fil des saisons.

Aide au BAFA

L'intercommunalité a décidé de consacrer 5000€ à la formation des jeunes au BAFA ou au BAFD. Ce sont ainsi 5 jeunes qui se sont vus attribuer cette aide au cours de l'année 2019.

Les sites des Grandes-Ventes, Neufchâtel-en-Bray et Saint-Saëns sont également ouverts le mercredi en période scolaire. 281 enfants différents ont pu bénéficier de ce service :

	Nb d'enfants différents
Les Grandes-Ventes	54
Neufchâtel-en-Bray	63
Saint-Saëns	164



Ludisports 76

Ce dispositif, mettant en place différentes activités sportives pour les enfants scolarisés du CP au CM2, rencontre toujours un vif succès.

Les divers sports proposés sous forme de jeux ludiques, par 7 éducateurs sportifs diplômés, se déroulent sur le temps périscolaire. Les 366 enfants, répartis sur 27 créneaux hebdomadaires, ont pu être initiés au golf, au cirque, au tir à l'arc, à l'athlétisme, aux sports de raquettes, ou aux nombreux sports collectifs.

Le respect des règles, de l'autre, la confiance en soi mais aussi la responsabilité et la solidarité sont au cœur des valeurs véhiculées par ce dispositif.



ACTION SOCIO-ÉDUCATIVE



ACTION SOCIO-ÉDUCATIVE

Forum Jobs d'Été

Pour la seconde année, la Communauté Bray-Eawy a organisé un Forum Jobs d'Été. L'objectif est de mettre en relation les jeunes en recherche d'emploi saisonnier ou de contrat d'apprentissage avec les entreprises pour lesquelles les embauches en période estivale sont indispensables.

De nombreux partenaires, tels que le Département de la Seine-Maritime, avec son dispositif Mobil Info, le CRIJ Normandie, le Pôle Emploi, la Cité des Métiers, la Chambre de Commerce et d'Industrie, le Centre d'Information et d'Orientation, la Mission Locale du Talou, la Chambre d'Agriculture, l'Armée ou l'association Caravelles étaient présents.



8 entreprises ont également participé à cette manifestation, proposant ainsi une centaine d'emplois. 2 d'entre elles présentaient leurs métiers (géo-

mètre, chaudronnier, etc.). Plus de 300 jeunes et demandeurs d'emploi se sont déplacés lors de cette édition.

Transport scolaire

La Communauté de Communes, par délégation de la Région Normandie, est compétente pour l'organisation des circuits spécialisés de transport scolaire pour les collégiens et lycéens sur les secteurs de Neufchâtel et Saint-Saëns.

Ce sont 1168 abonnements

pour lesquels la Communauté Bray-Eawy a participé financièrement à hauteur minimum de 60% du montant. Ainsi, la part restant à la charge des familles a été de 50€ par abonnement pour les demi-pensionnaires et de 25€ pour les internes. La prise en charge a été to-

tales pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 500€.

Les élèves habitant le territoire Bray-Eawy mais dépendant d'un organisateur limitrophe ont également pu bénéficier de cette aide.

Kits de fournitures scolaires

1195 kits de fournitures scolaires ont été distribués aux collégiens habitant Bray-Eawy quel que soit leur établissement. S'appuyant sur les dispositifs existants aux collèges de Neufchâtel-en-Bray et de Saint-Saëns, des éléments de base composaient ce kit : cahiers, classeur, pochettes plastiques, etc. afin d'être le plus fidèle possible aux besoins des familles et des établissements scolaires. La valeur commerciale de la totalité du kit est d'environ 40€.



La saison touristique 2019

Ouverture des antennes et des sites d'accueil partenaires

	Période d'ouverture 2019	Horaires d'ouvertures	Antenne d'informations touristiques	Antenne d'infos avec prêt de vélo
Les Grandes-Ventes	Du 18/07 au 25/08	Du jeudi au samedi 10h-13h 14h-18h, dimanche 10h-13h	✓	
Mesnières-en-Bray	Du 01/07 au 31/08	Permanences de la Mairie	✓	
Saint-Saëns	Du 04/07 au 15/09	Du jeudi au samedi 10h-13h 14h-18h, dimanche 10h-13h	✓	
Neufchâtel-en-Bray	Toute l'année (haute saison du 17/06 au 15/09)	Du mardi au samedi 9h30-12h30 13h30-18h, dimanche 10h-13h	✓	
Le Quai Gourmand Saint-Saire	Du 04/07 au 01/09	Du jeudi au samedi 10h-13h 14h-18h, dimanche 10h-13h	✓	
Le Relais St Hubert Les Ventes St-Rémy	Du 01/07 au 31/08	Heures d'ouvertures du restaurant	✓	

La fréquentation des antennes et des prêts vélos du 1^{er} juillet au 31 août

Bilan 2019	Fréquentation (contacts)	Nombre de vélos
Les Grandes-Ventes	31	Non concerné
Mesnières-en-Bray	120	Non concerné
Saint-Saëns	113	98
Neufchâtel-en-Bray	1423	98
Saint-Saire	195	54
Les Ventes St-Rémy	Non concerné	6

Bilan 2018	Fréquentation (contacts)	Nombre de vélos
Les Grandes-Ventes	68	Non concerné
Mesnières-en-Bray	300	Non concerné
Saint-Saëns	165	47
Neufchâtel-en-Bray	1435	54
Saint-Saire	115	31
Les Ventes St-Rémy	Non concerné	12



Au regard de l'année 2018, nous constatons une diminution de la fréquentation sur l'antenne des Grandes-Ventes mais également sur l'antenne de Saint-Saëns

pour l'année 2019. Cependant, la fréquentation de l'ensemble des autres antennes augmente de manière significative. Concernant les vélos à assistance électrique,

nous constatons une progression significative sur l'ensemble des antennes, sauf, pour le point aux Ventes Saint-Rémy.



TOURISME



TOURISME

Ressources humaines

Le service tourisme a été marqué par plusieurs départs et arrivées sur l'année 2019. Céline Beaumel, agent de développement touristique, est partie au 1^{er} juillet 2019. Anthony Cuissette lui a succédé le 1^{er} septembre 2019.

En parallèle, l'agent d'accueil absent depuis le début d'année 2019, a été remplacé jusqu'à la fin décembre 2019 par Victorine Joachin.

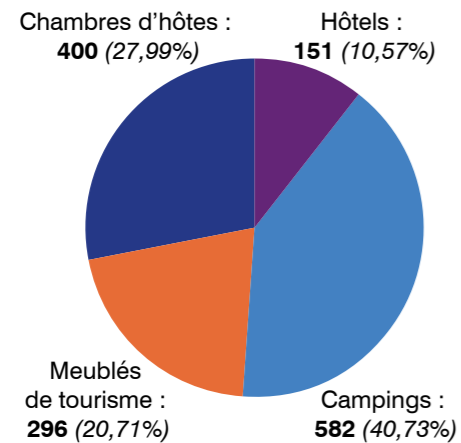
La Taxe de séjour 2019

La capacité d'hébergement du territoire Bray-Eawy

Nombre d'hébergement enregistrés en 2019 : 80

- 4 campings
- 27 chambres d'hôtes
- 45 meublés
- 3 hôtels

Nombre de lits proposés : 1429



Nombre de lits par type d'hébergements :

Nombre d'unités (chambre/emplacement camping) : 485

- 194 campings
- 180 chambres d'hôtes
- 45 meublés
- 65 hôtels

Nombre de communes ayant au moins un hébergement sur son territoire :

31 communes sur 46 ont au moins un hébergement.

Les villes avec les plus grosses capacités d'accueil :

1. Neufchâtel-en-Bray : 392 lits
2. Mesnières-en-Bray : 279 lits
3. Les Grandes-Ventes : 256 lits
4. Saint-Saëns : 123 lits

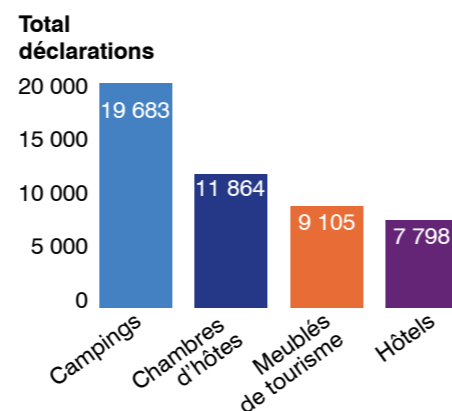
Le nombre de nuitées déclarées en Bray-Eawy pour 2019

Le nombre total de nuitées déclarées pour l'année 2019 est de : 48 450 nuitées

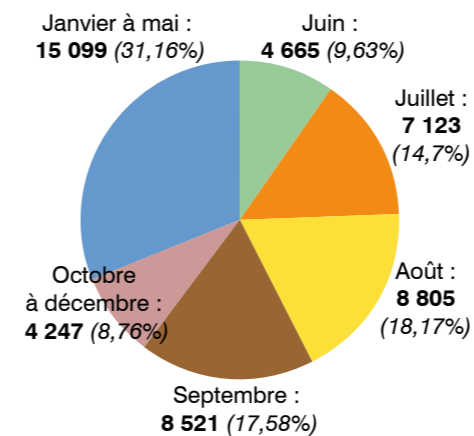
La répartition du nombre de nuitées par type d'hébergement se fait selon le graphique ci-contre :

Les villes qui enregistrent le plus de nuitées sont :

1. Neufchâtel-en-Bray : 21 136 nuitées déclarées
2. Mesnières-en-Bray : 8 954 nuitées déclarées
3. Saint-Saëns : 5 381 nuitées déclarées
4. Esclavelles : 1 146 nuitées déclarées



Représentation des déclarations des nuitées par périodes :



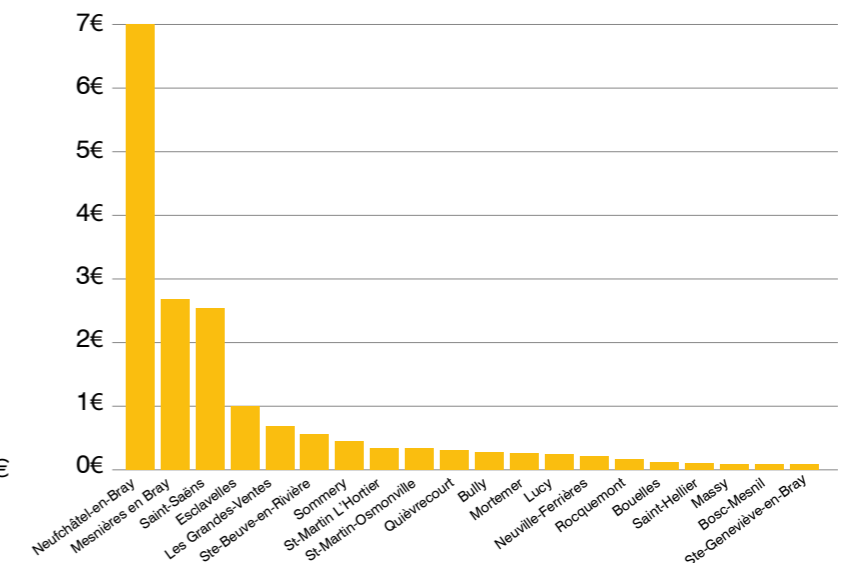
Total de la taxe de séjour 2019 sur le territoire Bray-Eawy

Le montant total de la taxe de séjour représente pour le territoire Bray-Eawy **18 006,61€**, hors tiers collecteurs.

Répartition de la taxe de séjour par villes en € :

Répartition de la taxe de séjour par périodes :

Janvier à mai : 5 325€
 Juin : 2 797€
 Juillet : 2 493€
 Août : 2 999€
 Septembre : 2 857€
 Octobre à décembre : 1 532€



Mise en place et lancement de la déclaration en ligne 3dOuest

Courant 2019, le service tourisme a mis en place la télédéclaration de la taxe de séjour via la plateforme 3dOuest. La déclaration en ligne est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2020.

L'ensemble des hébergeurs peut à partir de maintenant déclarer et reverser la taxe de séjour.

Sur les 65 hébergeurs ayant au moins 1 hébergement, seulement 23 se sont connectés.

La randonnée en Bray-Eawy 2019

L'état actuel de l'offre randonnée pédestre sur le territoire, de quoi parle-t-on ?

La Communauté Bray-Eawy dispose de 15 itinéraires inscrits au PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires), ce qui représente 202 kilomètres.

Elle comptabilise également 17 itinéraires en attente de la levée des réserves. Ces 17 itinéraires représentent à eux seuls un linéaire de 115,5 kilomètres.

La Communauté Bray-Eawy enregistre 246 chemins ruraux inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

Sur l'ensemble des 246 chemins, l'intercommunalité en entretient 149 kilomètres. Il est important de noter que la Communauté de Communes n'entretient que les chemins ruraux supports d'itinéraire de randonnée pédestre. Les chemins inscrits au PDIPR mais qui ne sont pas supports d'un itinéraire ne sont pas concernés.



TOURISME

L'entretien des itinéraires

Au total, sur l'année 2019, la brigade verte du service logistique est intervenue 54 fois sur le territoire Bray-Eawy. Cela représente un total de 678 heures d'interventions. Les chemins

ruraux sont entretenus deux fois par an par une équipe composée de deux agents.

La communication

Les itinéraires qui sont inscrits au PDESI sont consultables sur plusieurs plateformes internet. Au total, nous comptabilisons 21 669 affichages sur l'ensemble de nos itinéraires.

Total des affichages par mois et par site :

	CIRKWI*	CRT**
Janvier	1106	268
Février	630	660
Mars	1206	1394
Avril	1846	407
Mai	1399	238
Juin	1168	312
Juillet	2104	787
Août	2021	642
Septembre	628	187
Octobre	1494	638
Novembre	1882	98
Décembre	430	38
TOTAL	15914	5669



Fréquentation des itinéraires et sites de pleine nature

La Communauté Bray-Eawy a installé des éco-compteurs à des endroits différents pour mesurer la fréquentation de certains sites. Si les données doivent être interprétées avec prudence (chaque passage devant la cellule étant compté, quelle que soit son origine : aller-retour, animal...), elles donnent un aperçu de l'attractivité et des usages des sites ou chemins contrôlés. Pour 2019, deux éco-compteurs étaient

installés sur l'Avenue Verte à Neuville-Ferrières, près de l'arrêt aménagé pour les promeneurs et sur le site du Val Ygot à Ardouval.

	Val Ygot – Ardouval	Avenue Verte – Neuville-Ferrières
Relevés du 01/01/19 au 31/12/19	34 102 passages	59 297 passages



*CIRKWI : plateforme sur laquelle on retrouve toute la donnée touristique en France et dans le monde. L'internaute peut y effectuer différentes recherches concernant des circuits de randonnées ou des restaurants par exemple.
 **CRT : Comité Régional du Tourisme.

Animation et communication

La Fête du Terroir 2019

La Fête du Terroir 2019 s'est déroulée le dimanche 7 juillet 2019. Cette édition a rassemblé :

- 16 lieux participants sur 12 communes
- 390 visiteurs enregistrés sur

l'ensemble des sites en 2019 contre 715 personnes enregistrées sur l'ensemble des sites en 2018

Cet événement a suscité moins d'enthousiasme que lors de l'édition 2018.



La sortie au salon SIMA 2019

La sortie SIMA 2019 s'est déroulée le 26 février 2019. Cette manifestation a été un succès : 49 participants (un car complet réservé) s'y sont rendus.

Le concours photos 2019

Le concours photos 2019 a rassemblé 26 photographes amateurs du territoire. Plus de 200 photos ont été envoyées par les participants. Le sujet de cette édition avait pour thé-

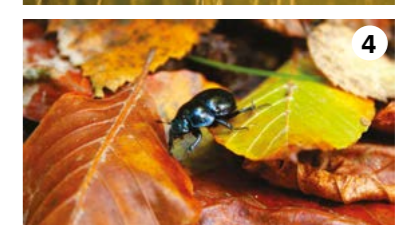
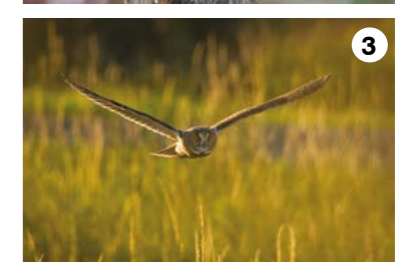
matique "Les animaux de nos campagnes en Bray-Eawy". Les membres du jury, après avoir analysé l'ensemble des photos, ont délibéré de la manière suivante :

	Gagnant	Lot
1 ^{er}	Quin Antoine – Le mouton et les pies	100€
2 ^e	Haudelin Olivier – Le pic épeiche et la mésange bleue	80€
3 ^e	Batel Mickael – Le hibou moyen duc	50€
4 ^e	Nicole Clément – Le géotrupe des bois	20€



Devant autant de clichés de qualité, le Pôle Tourisme a fait imprimer certains d'entre eux en grand format pour en faire une exposition itinérante sur

le territoire Bray-Eawy, et ainsi mettre en valeur à la fois le travail des photographes et les lieux d'exposition.



La collecte en porte à porte Les ordures ménagères

Mois	Tonnages dirigés vers IKOS	Tonnages dirigés vers SMEDAR	Total
Janvier	297,66	148,48	446,14
Février	263,64	112,94	376,58
Mars	281,38	124,3	405,68
Avril	290,26	138,5	428,76
Mai	278,34	125,86	404,2
Juin	280,8	137,06	417,86
Juillet	297,44	146,06	443,5
Août	294,44	120,04	414,48
Septembre	293,46	111,76	405,22
Octobre	309,22	148,38	457,6
Novembre	293,94	125,62	419,56
Décembre	312,88	132,14	445,02
Total	3493,46	1571,14	5064,6
<i>Kg/hab/an</i>	<i>210,37</i> <i>(16606 hab)</i>	<i>174,88</i> <i>(8984 hab)</i>	<i>197,91</i> <i>(25590 hab)</i>



Nous constatons une hausse de 1,88% sur tout le territoire (-1,28% sur le secteur Neufchâtel-en-Bray/Les Grandes-Ventes et +9,70% sur le secteur de Saint-Saëns), pour rappel, une hausse de 5,53% avait été constatée entre 2017 et 2018 sur la totalité du territoire.

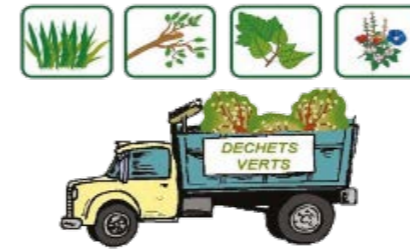
L'opération poules

Dans la continuité de réduction des déchets, la Communauté Bray-Eawy a renouvelé en 2019 l'opération poules.

Au total, 70 foyers se sont vus attribuer 2 poules, 5 poulailiers ont été gagnés par tirage au sort.

Les composteurs

Des composteurs sont mis à disposition des administrés. Une part du coût est pris en charge par la Communauté Bray-Eawy, permettant d'obtenir le composteur de 320 litres à 15€ et celui de 640 litres à 25€. En 2019, 51 composteurs ont été attribués (32 en 320 litres et 19 en 640 litres) ainsi que 5 lombricomposteurs.



La collecte des cartons et des déchets verts (Ville de Neufchâtel-en-Bray)

	Tonnages 2018	Tonnages 2019	Évolution
Cartons	132,98	145,34	9,29%
<i>Kg/hab/an</i>	<i>27,93</i>	<i>30,53</i>	
Déchets verts	404,44	391,54	-3,19%
<i>Kg/hab/an</i>	<i>84,95</i>	<i>82,24</i>	



La collecte sélective Le verre

	Tonnages 2018	Tonnages 2019	Évolution
Verre	1097,38	1086,04	-1,03%
<i>Kg/hab/an</i>	<i>42,88</i>	<i>42,44</i>	

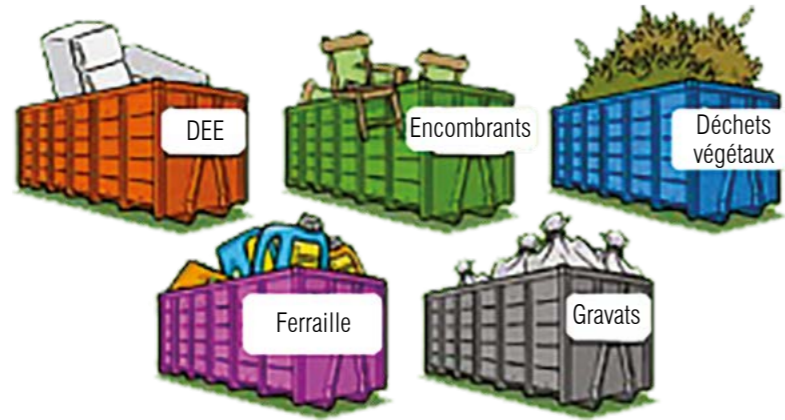


Les recyclables secs

	Tonnages 2018	Tonnages 2019	Évolution
Recyclables secs	1263,11	1244,57	-1,46%
<i>Kg/hab/an</i>	<i>49,36</i>	<i>48,63</i>	
Refus de tri	264,19	265,58	+0,53%
<i>Kg/hab/an</i>	<i>10,32</i>	<i>10,38</i>	

Depuis fin octobre 2018, tous les emballages se trient : TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE (pots de crème, pots de yaourt, emballages plastiques autour des packs d'eau, sacs en plastique, ...).





Les déchetteries

Matière	Déchetterie Maucomble	Déchetterie Les Grandes-Ventes	Déchetterie Neufchâtel-en-Bray	Total
Cartons	50,25	33,56	97,68	181,49
Déchets verts	841,54	490,74	920,36	2252,64
Encombrant/Non Incinérables	558,26	440,46	1555,26	2553,98
Ferraille	115,7	56,98	136,76	309,44
Gravats	Pas de données	237,32	701,1	938,42
Bois/Incinérables	409,6	114,44		524,04
Polystyrène		0,42		0,42
Plastique			6,48	6,48
DEEE (Déchets Electriques et Electroniques)	Pas de données	38,85	93,95	132,8
DDM (Déchets Dangereux des Ménages)	11,14	11,52	12	34,66
DEA (Déchets d'Equipements d'Ameublement)	Pas de données	63,79	184,36	248,15
Total	1986,49	1488,08	3707,95	7182,52
<i>Kg/hab/an</i>				<i>280,68</i>

Les finances

Compte administratif 2019

- Dépenses de fonctionnement :** 2 223 662,08 €.
- Recettes de fonctionnement :** 2 314 925,81 €.
- Dépenses d'investissements :** 65 987,00 € (dont 35 907,80 €)
- remboursement capital emprunts).
 - Frais d'insertion marché camions : 1 620,00 €.
 - Composteurs : 5 401,20 €.
 - Plateforme PAV Saint-Martin L'Hortier : 1 830,00 €.
 - Colonnes PAV : 15 816,00 €.

- Souffleurs déchetteries : 720,00 €.
- Coussin sur flèche de la remorque : 4 692,00 €.

Opérations communication

Les ampoules et les néons

Les lampes qui se recyclent

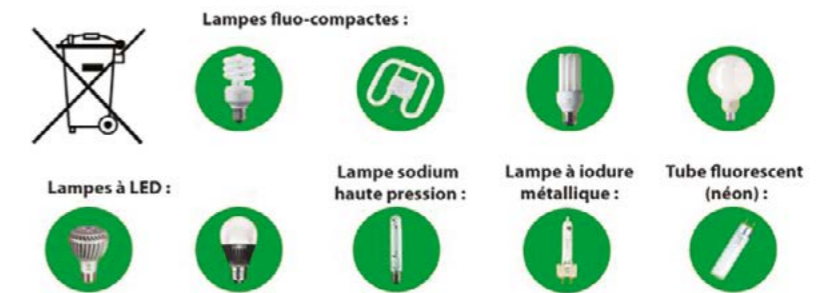
Les lampes qui se recyclent ont des formes très variables, mais elles portent toutes le symbole "poubelle barrée", signifiant qu'elle ne doivent être jetées ni avec les déchets ménagers, ni dans le conteneur à verre.

Tubes fluorescents (néons), lampes fluo-compactes, lampes à Led, lampes dites "techniques" (lampes sodium haute pression, lampes à iodeure métallique...) : elles sont toutes recyclables !

Que faire de vos lampes usagées ?

Déposez vos lampes dans les bacs de recyclage :

- Dans les déchetteries intercommunales,



- Dans les bacs de recyclage en libre-accès : tout magasin qui vend des lampes neuves a l'obligation de reprendre les lampes usagées de ses clients (commerce de proximité, grande surface, magasin de bricolage, ...). Pour savoir où déposer vos lampes, un système de géolocalisation vous est proposé sur le site internet www.malampe.org pour connaître les points de collecte les plus proches.

Que deviennent vos lampes usagées ?

Les lampes collectées auprès des déchetteries et magasins sont prises en charge par Récylum, l'éco-organisme à but non lucratif qui organise la collecte et le recyclage des lampes usagées en France. Ces opérations sont financées par l'éco-contribution, payée lors de l'achat d'une lampe neuve.

LES MEUBLES VONT DANS LA BENNE MOBILIER
pour être recyclés en nouvelles matières réutilisables ou valorisés en énergie.

CHAIRES

FAUTEUILS

RANGEMENTS

LITERIE

TABLES

JARDIN

écomobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

Les DEEE

(Déchets d'Équipement Électrique et Électronique)

Sur les déchetteries de Neufchâtel-en-Bray et des Grandes-Ventes, 136,07 tonnes ont été collectées soit 19 105 appareils électriques et électroniques.



Les TLC (Textiles, Linge de maison, Chaussures)

Les anciens vêtements, le linge de maison et les chaussures peuvent être déposés dans les bornes prévues à cet effet (Le Relais, Box textile).

Les vêtements doivent être propres et secs dans un sac fermé et les chaussures doivent être liées par paire.

Les TLC seront par la suite recyclés pour connaître une nouvelle vie comme chiffon ou encore isolant.

La Communauté Bray-Eawy aux côtés des entreprises

Tout au long de l'année 2019, la Communauté Bray-Eawy a poursuivi son action auprès des entreprises du territoire par un accompagnement et un conseil resserré, en partenariat étroit avec la CCI et Initiatives Rouen. Aussi, outre l'accompagnement financier prodigué via le dispositif d'Aides à l'immobilier et sans compter les prises de contacts relatives au foncier disponible sur les zones d'activités, c'est près d'une douzaine d'entreprises qui a été rencontrée, conseillée tant par

les services de la Communauté de Communes que par le Président et le Vice-Président à l'économie. Parmi elles : le commerce "Cosy by Seconde Vie" et l'entreprise Meubles Lerat à Saint-Saëns, le commerce "Épi Services" à Rocquemont, les sociétés Leblond-Delienne et Grosse Équipement à Neufchâtel-en-Bray, la scierie des Bois Brayons à Rosay, la société Socopal aux Grandes-Ventes, l'entreprise Nodif aux Hayons, la société Morel Froid à Saint-Hellier, le restaurant du Petit Domaine et l'entreprise

TP Mallet à Bellencembre... Ces visites et rencontres sont l'occasion pour les entreprises de faire connaître leurs projets de développement et problématiques. Dans la mesure de ses compétences et selon les besoins exprimés, la Communauté Bray-Eawy accompagne et/ou oriente les entreprises vers les dispositifs et structures d'aides existantes, telles que la CCI ainsi que les dispositifs régionaux (Mission ARME, aides de l'Agence de Développement Normandie.).

Retour sur les rencontres économiques 2019 de la Communauté Bray-Eawy



Le 27 juin 2019, les entreprises du territoire étaient conviées à un grand temps fort d'échanges et de découverte entreprise sur la commune des Grandes-Ventes.

À l'occasion de la 3^e édition des rencontres économiques du territoire, une quinzaine de chefs d'entreprise, des institutions telles que la CCI, Pôle Emploi, SMA 76 ont pu se réunir pour échanger à propos de l'attractivité du territoire Bray-Eawy et des enjeux de développement auxquels les

entreprises sont confrontées : difficulté à recruter, nécessaire animation du réseau des entreprises sur les zones d'activité du territoire...

Cette matinée a mis également à l'honneur une entreprise du territoire, la société Manubois avec la visite de leur site ainsi que d'une autre scierie, la société Lefebvre. La filière bois, composante économique importante du territoire, a été présentée en détail de l'approvisionnement à la production.

Les petits-déjeuners des Zones d'Activités

Sur la base du constat émis par les entreprises présentes lors des rencontres économiques, la Communauté Bray-Eawy a mis en place en 2019 des rencontres entreprises sur chaque zone d'activités de son territoire. Ainsi durant l'automne-hiver 2019, la Communauté Bray-Eawy a organisé 6 réunions d'échange. Autour d'un petit-déjeuner, les entreprises ont pu faire remonter les problématiques rencontrées sur chaque zone. Plusieurs sujets communs ont été constatés : l'importance

du très haut débit numérique, la sécurisation et la lutte contre les cambriolages mais surtout la difficulté à recruter des profils spécifiques. Ces rencontres sont supports d'échanges et facilitent la mise en place de partenariats inter-entreprises. De son côté, la Communauté Bray-Eawy s'attache à répondre aux sujets soulevés en agissant sur son champ de compétences : meilleur

entretien des zones mais aussi communiquer sur les emplois à pourvoir au travers d'événements. La première rencontre s'est déroulée le 19 septembre 2019 sur la ZA du Puceuil pour finir par la ZA des Aulnaies à Saint-Saëns le 6 février 2020. Ces rencontres ont réuni en totalité 26 entreprises pour l'ensemble des zones et devraient être réitérées courant 2020.



Aides à l'immobilier d'entreprise – bilan 2019

Depuis deux ans, en partenariat avec le Département de la Seine Maritime, la Communauté Bray-Eawy appuie les entreprises dans leurs investissements immobiliers (construction, extension, rénovation du bâti, aménagements, acquisition de locaux ou de foncier (hors zones d'activités intercommunales) ainsi que frais de maîtrise d'œuvre, terrassements, voiries, parkings, clôtures et espaces verts...)

Cette aide attribuée par la Communauté Bray-Eawy (d'un montant maximum de 5000€) permet à l'entreprise d'accéder à une participation du Département plafonnée à 60000€.

Les Zones d'Activités du territoire Bray-Eawy Livraison de la seconde extension de la ZA du Puceuil

Lancée en 2013 avec le pilotage des premières études d'aménagement, l'extension de la Zone d'Activités du Puceuil dite Tranche 2 est arrivée à terme avec son inauguration le 13 septembre 2019 !

La zone d'activité du Puceuil est l'une des zones vitrines du territoire Bray-Eawy en raison de sa grande proximité avec les autoroutes A28 /A29 et de l'agglomération de Rouen (à 30 min). Cette proximité des infrastructures routières en fait une localisation de choix pour certaines activités plus particulièrement logistiques et industrielles se situant à la croisée des grands pôles d'attractions : Le Havre, Rouen, Amiens, Lille et plus au nord la Belgique ainsi que les Pays-Bas. Compré-

Réaménagement de la Zone d'Activités des Hayons

La consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée fin septembre 2019 en vue de procéder au réaménagement de la dernière parcelle vacante de 25000m². L'attribution de la mission a eu lieu début novembre pour un démarrage

Afin de permettre aux entreprises candidates d'accéder également à des aides régionales, la Communauté Bray-Eawy a conventionné le 14 octobre 2019 avec la Région pour que le dispositif Impulsion Immobilier soit mobilisé pour les entreprises dont les projets d'investissement dépassent les 600000€ HT.

Ainsi sur l'action conjointe de la Communauté de Communes, du Département de la Seine-Maritime et de l'Agence de Développement Normandie, les entreprises peuvent se voir attribuer un potentiel soutien d'environ 150000€.

nant aujourd'hui 4 entreprises pour un total de 269 salariés, la Zone d'Activités du Puceuil revêt une dimension à la fois régionale et nationale voire européenne en raison des activités des entreprises accueillies.

La première tranche arrivée à saturation en 2011, la conduite d'une extension a été une évidence pour les collectivités successives. Suite à l'accord du Permis d'aménager en date du 13 février 2019, les travaux ont démarré officiellement le 4 mars 2019 conduits par l'entreprise DR.

Livrée le 13 septembre 2019, l'extension a été inaugurée le même jour en la présence d'une cinquantaine de personnes, dont une majorité de chefs

des études opérationnelles dans la foulée.

Le dépôt du permis d'aménager modificatif est prévu d'ici la fin 2020. En parallèle, les négociations et ventes avec les entreprises intéressées sont en

Depuis 2018, la Communauté Bray-Eawy a enregistré une douzaine de candidatures avec près de 20000€ versés sur 2 ans. Pour l'année 2019, 2 entreprises ont reçu une participation de la Communauté Bray-Eawy : Av Concept Auto sur Mesnières-en-Bray et l'entreprise William Vigneaux sur Callengeville. Par ailleurs, 4 entreprises ont fait la demande d'une aide, actuellement en cours d'instruction et en attente des versements tant au niveau de la Communauté Bray-Eawy qu'au niveau départemental.



d'entreprise ainsi que de Jehan-Éric Winckeler, sous-préfet de Dieppe et de Xavier Batut, Député de Seine-maritime.

Avec les concours financiers de l'État et de la Région, la totalité des travaux d'aménagement s'élèvent à 1732408€ (études et opérations de maîtrise d'œuvre comprises).

Les 2 lots réalisés dans le cadre de cette extension ont trouvé preneurs, les ventes ayant été signées avec les sociétés DR et Lesueur Agrotech le 31 décembre 2019.

cours. 8000m² ont d'ores et déjà été réservés, les autres parcelles seront divisées pour couvrir des surfaces allant de 3000 à 5000m², plus en phase avec les besoins des entreprises intéressées et/ou prospectées.

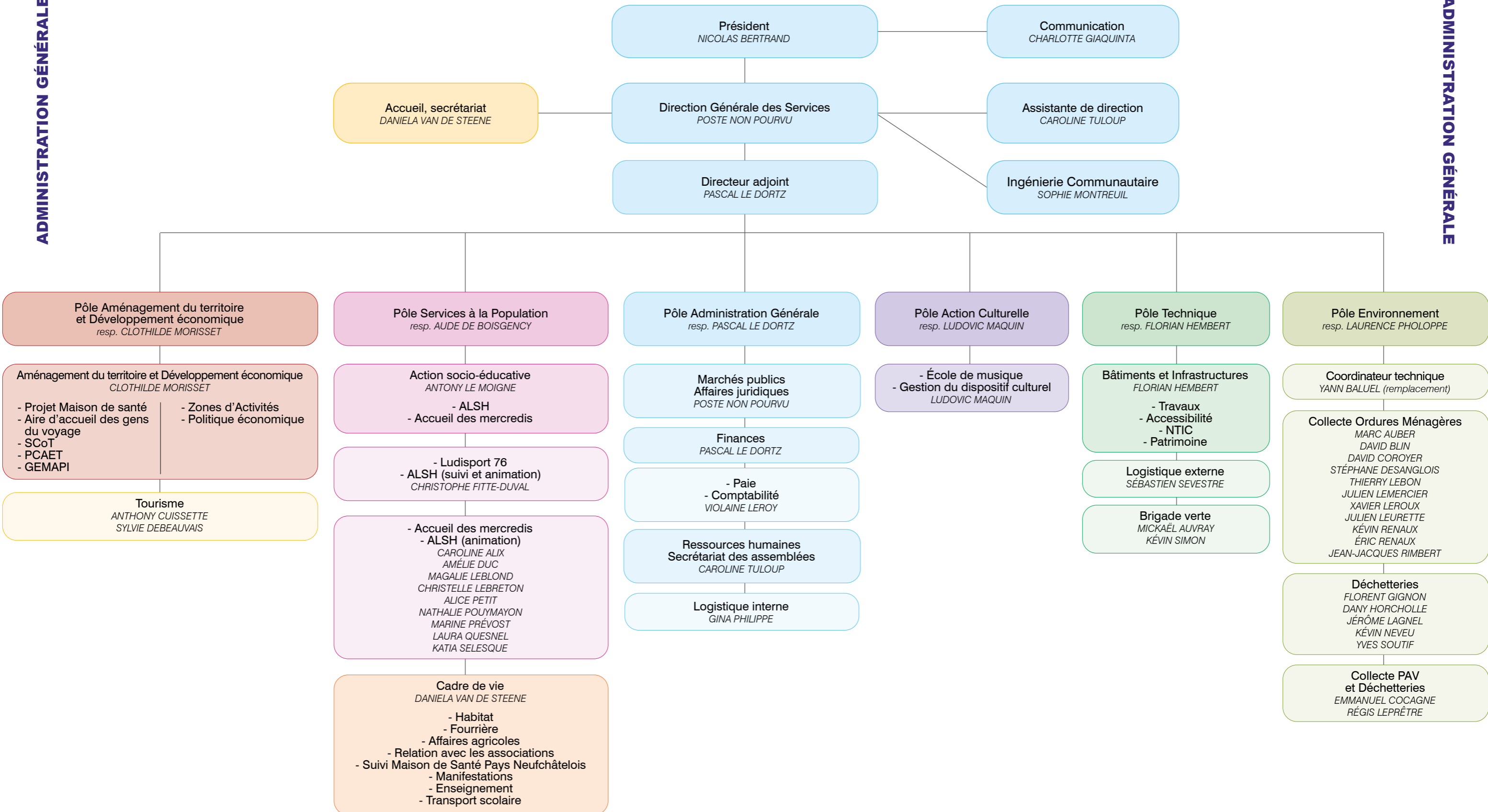
Organigramme des services



ADMINISTRATION GÉNÉRALE



ADMINISTRATION GÉNÉRALE



Les marchés notifiés en 2019



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Objet du marché public	Mois de notification du contrat	Nature de l'acte juridique	Procédure	Montant HT du contrat	Durée du contrat en mois	Forme des prix	TITULAIRE
Multirisque, dommages aux biens immobiliers, mobiliers et risques annexes	Janvier	Contrat initial	MAPA	27 079,52€	48	Prix révisables	SMACL
Responsabilité civile générale	Janvier	Contrat initial	MAPA	6 600,00€	48	Prix révisables	SMACL
Protection juridique et défense pénale des agents élus	Janvier	Contrat initial	MAPA	9 332,16€	48	Prix révisables	SMACL
Flotte véhicules et risques annexes	Janvier	Contrat initial	MAPA	23 761,36€	48	Prix révisables	ASSURANCES PILLIOT
Individuelle accidents/ voyages	Janvier	Contrat initial	MAPA	1 661,16€	48	Prix révisables	SMACL
Risque statutaire des agents	Janvier	Contrat initial	MAPA	106 104,00€	48	Prix révisables	GROUPAMA CENTRE MANCHE
Construction du centre intercommunal de Neufchâtel-en-Bray - lot 2 Peinture	Janvier	Contrat initial	MAPA	49 608,81€	16	Prix révisables	DOUTRELEAU
Prestation de service d'assurance - Dommages ouvrage du centre aquatique intercommunal de Neufchâtel-en-Bray	Août	Contrat initial	MAPA	86 333,77€	120	Prix révisables	ASSURANCES PILLIOT
Étude de soutenabilité budgétaire - DSP Centre Aquatique	Octobre	Contrat initial	PNSMC	7 625,00€	3	Prix fermes	CHAMMINGS AVOCATS
Extension de la zone d'activité du Puceuil	Février	Contrat initial	MAPA	516 609,90€	3	Prix révisables	SAS DR
Mission CSPS - ZA du Puceuil	Mars	Contrat initial	MAPA	1 200,00€	3	Prix fermes	ACI
Traitement des cartons provenant de la collecte en porte à porte sur la Commune de Neufchâtel-en-Bray	Mai	Contrat initial	PNSMC	980,00€	8	Prix fermes	IKOS ENVIRONNEMENT
Traitement des déchets verts provenant de la déchetterie de Neufchâtel-en-Bray	Juillet	Contrat initial	PNSMC	36 454,00€	41	Prix révisables	SARL BRAY COMPOST
Traitement des déchets verts provenant de la collecte en porte à porte sur la Commune de Neufchâtel-en-Bray	Juillet	Contrat initial	PNSMC	8 910,00€	41	Prix révisables	SARL BRAY COMPOST
Traitement des cartons provenant de la collecte en porte à porte sur la Commune de Neufchâtel-en-Bray	Octobre	Contrat initial	PNSMC	15 000,00€	16	Prix révisables	IKOS ENVIRONNEMENT
Fourniture et livraison de deux camions neufs pour la Communauté Bray-Eawy - lot 1 fourniture et livraison d'un camion-benne OM neuf de 19 tonnes de PTAC	Août	Contrat initial	AO	133 333,33€	48	Prix fermes	SODICA
Fourniture et livraison de deux camions neufs pour la Communauté Bray-Eawy - lot 2 fourniture et livraison d'un camion benne neuf de type ampli-roll 26 tonnes de PTAC avec grue auxiliaire	Août	Contrat initial	AO	151 420,00€	48	Prix fermes	MAN TRUCK
Fourniture et livraison de repas en liaison froide pour la Communauté Bray-Eawy- ALSH	Septembre	Contrat initial	MAPA	180 000,00€	48	Prix révisables	CONVIVIO EVO
Mission d'assistance et de conseils juridiques	Novembre	Contrat initial	PNSMC	24 990,00€	24	Prix révisables	CHAMMINGS AVOCATS
Mission de maîtrise d'œuvre d'infrastructure pour le réaménagement de la zone d'activité des Hayons située sur les communes d'Esclavelles et de Massy	Novembre	Contrat initial	MAPA	9 550,00€	12	Prix révisables	ATELIER RM
Mission de maîtrise d'œuvre d'infrastructure VRD/Paysage pour l'extension du parking de la Maison Médicale de Neufchâtel-en-Bray	Novembre	Contrat initial	PNSMC	13 250,00€	12	Prix révisables	ATELIER RM



ADMINISTRATION GÉNÉRALE



7 Conseils Communautaires

14 bureaux

26 commissions

Finances

Les actions mises en œuvre par la Communauté Bray-Eawy sont représentées par 6 budgets, comprenant le budget principal et 5 budgets annexes ayant pour vocation de retracer les opérations comptables d'activités spécifiques.

Les budgets suivis par la Communauté Bray-Eawy sont donc :

Budgets	Nomenclature	Régime fiscal lié à la TVA
Principal	M14	TTC
Centre aquatique	M14	HT
Maison de santé	M14	HT
ZA du Pucheuil	M14	HT
ZA des Grandes-Ventes	M14	HT
ZA des Hayons	M14	HT

Les comptes administratifs 2019

Budget annexe "ZA Les Grandes-Ventes"

	Résultat à la clôture de l'exercice 2018	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture
Investissement	0€	0€	0€
Exploitation	0€	0€	0€
TOTAL	0€	0€	0€

Le résultat global du budget annexe "ZA Les Grandes-Ventes" à la clôture de l'exercice 2019 est donc arrêté à : 0€

Budget annexe "ZA Les Hayons"

	Résultat à la clôture de l'exercice 2018	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture
Investissement	0€	- 54 144.31€	- 54 144.31€
Exploitation	- 39 507.92€	+ 49 731.65€	+ 10 223.73€
TOTAL	- 39 507.92€	- 4 412.66€	- 43 920.58€

Le résultat global du budget annexe "ZA Les Hayons" à la clôture de l'exercice 2019 est donc arrêté à - 43 920.58€

Budget annexe "ZA Le Pucheuil"

	Résultat à la clôture de l'exercice 2018	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture
Investissement	0€	- 1 389 717.00€	- 1 389 717.00€
Exploitation	+ 24 791.95€	+ 1 194 548.04€	+ 1 219 339.99€
TOTAL	+ 24 791.95€	- 195 168.96€	- 170 377.01€

Le résultat global du budget annexe "ZA Le Pucheuil" à la clôture de l'exercice 2019 est donc arrêté à - 170 377.01€

Budget annexe "Centre Aquatique"

Résultat de l'exercice (hors restes à réaliser)

	Résultat à la clôture de l'exercice 2018	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture
Investissement	+ 910 689.17€	- 529 755.87€	+ 380 933.30€
Exploitation	+ 227.81€	+ 468.47€	+ 696.28€
TOTAL	+ 910 916.98€	- 529 287.40€	+ 381 629.58€

Résultat de l'exercice (restes à réaliser inclus)

	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Résultat de l'exercice 2019	- 529 755.87€	+ 468.47€	- 529 287.40€
Solde des restes à réaliser (à la clôture de l'exercice 2019)	- 379 959.00€		- 379 959.00€
Résultat reporté de l'exercice précédent 2018	+ 910 689.17€	+ 227.81€	910 916.98€
Résultat cumulé	+ 974.30€	+ 696.28€	+ 1 670.58€

Le résultat global du budget annexe "Centre Aquatique" à la clôture de l'exercice 2019 est donc arrêté à + 1 670.58€

Budget annexe "Maison de Santé"

Résultat de l'exercice (hors restes à réaliser)

	Résultat à la clôture de l'exercice 2018	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture
Investissement	- 359 238.60€	+ 281 146.94€	- 78 091.66€
Exploitation	+ 104 177.05€	+ 76 752.95€	+ 180 930.00€
TOTAL	- 255 061.55€	+ 357 899.89€	+ 102 838.34€

Résultat de l'exercice (restes à réaliser inclus)

	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Résultat de l'exercice 2019	+ 281 146.94€	+ 76 752.95€	+ 357 899.89€
Solde des restes à réaliser (à la clôture de l'exercice 2019)	- 19 460.00€		- 19 460.00€
Résultat reporté de l'exercice précédent 2018	- 359 238.60€	+ 104 177.05€	- 255 061.55€
Résultat cumulé	- 97 551.66€	+ 180 930.00€	+ 83 378.34€

Le résultat global du budget annexe "Maison de Santé" à la clôture de l'exercice 2019 est donc arrêté à + 83 378.34€



Budget principal

Résultat d'exécution du budget (hors restes à réaliser)

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent Exercice 2018	Solde d'exécution Exercice 2019	Résultat de clôture
Investissement	+ 1 881.91 €	- 1 159 125.47 €	- 1 157 243.56 €
Exploitation	+ 5 001 751.58 €	+ 360 981.22 €	+ 5 362 732.80 €
TOTAL	+ 5 003 633.49 €	- 798 144.25 €	+ 4 205 489.24 €

Résultat de l'exercice (restes à réaliser inclus)

	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Résultat de l'exercice 2019	- 1 159 125.47 €	+ 360 981.22 €	- 798 144.25 €
Solde des restes à réaliser (à la clôture de l'exercice 2019)	- 393 888.00 €		- 393 888.00 €
Résultat reporté de l'exercice précédent 2018	+ 1 881.91 €	+ 5 001 751.58 €	+ 5 003 633.49 €
Résultat cumulé	- 1 551 131.56 €	+ 5 362 732.80 €	+ 3 811 601.24 €

Le résultat global du budget principal à la clôture de l'exercice 2019 est donc arrêté à + 3 811 601.24 €

Présentation consolidée

	Résultat Fonctionnement	Résultat Investissement	Résultat	Solde des restes à réaliser	Résultat (restes à réaliser inclus)
Budget Principal		- 1 157 243.56 €	4 205 489.24 €	- 393 888.00 €	3 811 601.24 €
Budget annexe "Maison de Santé"	180 930.000 €	- 78 091.66 €	102 838.34 €	- 19 460,00 €	83 378.34 €
Budget annexe "ZA Les Hayons"	10 223.730 €	- 54 144.31 €	- 43 920.58 €	0 €	- 43 920.58 €
Budget annexe "ZA Le Pucheuil"	1 219 339.990 €	- 1 389 717.00 €	- 170 377.01 €	0 €	- 170 377.01 €
Budget annexe "ZA Les Grandes-Ventes"	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Budget annexe "Centre Aquatique"	696.280 €	380 933.30 €	381 629.58 €	- 379 959.00 €	1 670.58 €
TOTAL	6 773 922.800 €	- 2 298 263.23 €	4 475 659.57 €	- 793 307.00 €	3 682 352.57 €

Situation de la dette

Objet de la dépense		Capital restant dû au 31/12/2019
Crédit Agricole de Normandie-Seine – Emprunt Centre Aquatique	1 500 000.00 €	1 452 035.68 €
Caisse d'Épargne – Emprunt Maison de Santé	750 000.00 €	662 500.00 €
Caisse des Dépôts – Emprunt Maison de Santé	200 000.00 €	174 239.69 €
Caisse des Dépôts – Emprunt Maison de Santé	200 000.00 €	169 367.90 €
Caisse d'Épargne – Camion O.M.	152 000.00 €	20 603.18 €
Caisse d'Épargne – Construction Déchetterie	263 000.00 €	81 469.02 €
TOTAL		2 560 215.47 €

Fiscalité

Taux Fiscalité Directe Locale	Taux 2018	Variation	Taux 2019
Taxe d'Habitation	3,43%	0 %	3,43%
Taxe de Foncier Bâti	2,36%	0 %	2,36%
Taxe de Foncier Non Bâti	4,77%	0 %	4,77%
Cotisation foncière des entreprises	2,03%	0 %	2,03%
Fiscalité Professionnelle de Zone	21,15%	0 %	21,15%

Les objectifs financiers à périmètre constant (corrigés des transferts de compétences) ont donc été tenus en 2019. Nous pouvons notamment relever que les charges à caractère général ont été en diminution en 2019 (- 2.00 %, Budget Principal – Transfert de compétence inclus).



La tendance vers une baisse des charges courantes (hors marchés conclus), déjà engagée en 2019 devra être renforcée en 2020. La poursuite de la rationalisation des dépenses devra permettre d'effectuer de nouvelles économies.

Ces mesures de renforcement des contrôles et d'affinement des objectifs financiers devront permettre de **garantir l'équilibre budgétaire et de préserver la santé financière de notre EPCI.**

Notre Communauté de Communes devra donc poursuivre ses efforts, démontrés par les résultats du compte administratif 2019, pour maîtriser ses coûts de fonctionnement, notamment ses dépenses de personnel en rationalisant les fonctions, les métiers et ses dépenses courantes, tout en maintenant un service public de proximité.



À vos côtés au !
quotidien !

7, rue du Pot d'Étain 76270 Neufchâtel-en-Bray | 02.32.97.45.65 | contact@brayeawy.fr
www.brayeawy.fr |   Communauté de communes Bray-Eawy

